

Dossier suivi par :

Gérald BOUCHARD
gerald.bouchard@ac-amiens.fr
Marie-Odile BOUQUET
marie-odile.bouquet@ac-amiens.fr
Ludovic LEGRY
ludovic.legry@ac-amiens.fr
Mohammed NEJJARI
mohammed.nejjari@ac-amiens.fr

Inspecteurs d'Académie
Inspecteurs Pédagogiques
Régionaux de mathématiques

Secrétariat des IA-IPR :

03.22.82.39.70
Mel : ce.ipr@ac-amiens.fr

Rectorat de l'académie d'Amiens

20, boulevard d'Alsace-Lorraine
80063 Amiens cedex 9

Amiens, le 8 septembre 2020

M. Gérald BOUCHARD
M^{me} Marie-Odile BOUQUET
Monsieur Ludovic LEGRY
Monsieur Mohammed NEJJARI
IA-IPR de mathématiques
à
Mesdames et messieurs les enseignants de
mathématiques

s/c de
Mesdames et messieurs les chefs des
établissements publics et privés

Objet : MATHÉMATIQUES – Lettre de rentrée.

Préambule commun à toutes les disciplines

L'année scolaire écoulée a rappelé l'évidence du rôle fondamental des enseignants pour la formation et l'accompagnement des élèves. À cet égard, nous tenons à vous remercier sincèrement pour votre investissement sans faille lors de la crise sanitaire. Nous espérons que les congés d'été ont été l'occasion de vous reposer et de vous ressourcer.

Cette rentrée scolaire fait donc suite à une longue période singulière, marquée par la généralisation de l'enseignement à distance.

En dépit de sa complexité et des risques de fragilisation des élèves, cette situation inédite a révélé la capacité des personnels à s'adapter pour assurer la continuité du service public d'éducation. De fait, les apprentissages et les expérimentations que vous avez engagés sont autant de points d'appui précieux qui vous aideront à bâtir les progressions à venir, en articulation avec les programmes. Nous savons pouvoir compter sur vous pour mettre en œuvre les démarches pédagogiques susceptibles de consolider et d'enrichir les apprentissages tout en prenant en compte la diversité des publics. Votre rôle est primordial dans la prévention du décrochage et de l'inclusion de tous les élèves.

Cette année correspond à la poursuite de la réforme des lycées en classe de terminale.

Le BO du 31 juillet 2020 précise ainsi les nouvelles modalités des épreuves communes et des épreuves de spécialité : https://www.education.gouv.fr/pid285/bulletin_officiel.html?pid_bo=39770

La préparation des élèves au Grand oral et, d'une manière générale, l'intégration de la maîtrise de la langue écrite dans les pratiques deviennent un enjeu fondamental pour préparer les élèves aux exigences des épreuves de baccalauréat, de l'enseignement supérieur autant que de la vie professionnelle.

En ce qui concerne le collège une attention toute particulière sera donnée à l'accompagnement personnalisé des élèves : ainsi tous les dispositifs d'accompagnement personnalisé et d'aide aux devoirs seront au service de la consolidation des acquis des élèves afin de résorber les écarts concernant la maîtrise des savoirs fondamentaux qui ont pu naître de la crise sanitaire et le dispositif *Devoirs faits*, essentiel pour assurer cet accompagnement, est renforcé.

Les inspecteurs vous assurent de leur présence et de leur disponibilité pour vous accompagner de façon individuelle ou collégiale, dans tous ces défis éducatifs communs et ceux spécifiques à chaque territoire. Nous vous souhaitons une très belle année scolaire, qu'elle soit la plus sereine possible, propice à votre épanouissement et à la réussite des élèves qui nous sont confiés.

Lettre de rentrée disciplinaire

En ce qui concerne les mathématiques : l'équipe des enseignants de mathématiques est composée de 1473 professeurs de mathématiques dont 229 dans l'enseignement privé et 102 contractuels.

C'est madame Françoise FLICHE qui sera cette année encore l'Inspectrice Générale en charge de l'académie d'Amiens.

L'équipe des professeurs chargés de mission d'aide à l'inspection comprend dorénavant Emmanuelle SIFFERLIN, enseignante au lycée Hugues Capet (Senlis), Cyrille DOURIEZ, enseignant au lycée Paul Langevin (Beauvais), Laurent THEROUANNE, enseignant au collège Léon Droussent (Coucy le Château), François DELANNOY, enseignant au collège Claude Debussy (Margny les Compiègne), Stéphane SENLIS, enseignant au collège Du Bois l'Eau (Bernaville), Julien MARCHÉ, enseignant au collège Colbert Quentin (Le Nouvion en Thiérache) et Hélène JUSTINIEN, enseignante au collège Jules Verne (Rivery).

Nous attirons votre attention sur **l'utilisation de votre messagerie académique**. Celle-ci est fondamentale dans la communication des informations, notamment par le biais de la liste math. Nous vous prions d'en faire usage pour toute correspondance professionnelle.

» **Les stagiaires**

Cette année, 55 enseignants stagiaires sont présents dans notre académie. Nous félicitons les lauréats des concours et remercions les enseignants qui ont accepté d'assurer la mission de tutorat auprès de ces nouveaux professeurs.

Nous sommes également très heureux de pouvoir accueillir dans nos établissements 13 étudiants en deuxième année de licence s'engageant dans le parcours de préprofessionnalisation : ils pourront réaliser des interventions ponctuelles sur des séquences pédagogiques sous la responsabilité du professeur tuteur et participer à l'aide aux devoirs et aux leçons dans le cadre notamment de Devoirs Faits.

» **Les enseignements**

✱ **Pour le collège** : la mise en œuvre du plan Mathématiques va se poursuivre au collège.

En Novembre 2020 paraîtra un Vadémécum sur les Laboratoires de mathématiques au collège.

En Mars 2021 sortira un Guide sur l'enseignement des mathématiques au Collège.

✱ Nous vous rappelons que des programmes simplifiés et clarifiés pour les cycles 2, 3 et 4, sont entrés en application à la rentrée de l'année scolaire 2018-2019 pour le français, les mathématiques, l'enseignement moral et civique. Ils apportent aux programmes 2016 une terminologie plus claire et des contenus plus explicites. Ils ont cependant subi de légères modifications dans le préambule que vous trouverez au BO du 30 juillet 2020.

<https://www.education.gouv.fr/bo/20/Hebdo31/MENE2018714A.htm>

- au cycle 2 page 55 ;
- au cycle 3 page 89 ;
- au cycle 4 page 126.

Une [application](https://mathsecondaire.glideapp.io/) pour smartphone qui recense l'ensemble des ressources institutionnelles pour l'enseignement des mathématiques : <https://mathsecondaire.glideapp.io/>

Les priorités pédagogiques et outils de positionnement pour la rentrée 2020 figurent aux pages :

<https://eduscol.education.fr/cid152895/rentree-2020-priorites-et-positionnement.html>

- ✱ Nous vous rappelons également les recommandations pour renforcer la maîtrise des fondamentaux. Pour les mathématiques cela concerne l'enseignement du calcul et la résolution de problèmes. Ces documents de référence visent à consolider un enseignement rigoureux, explicite et progressif en français et en mathématiques durant la scolarité obligatoire.

Pour l'enseignement du calcul : un enjeu majeur pour la maîtrise des principaux éléments de mathématiques à l'école primaire. Consultez :

http://www.education.gouv.fr/pid285/bulletin_officiel.html?cid_bo=128731

Pour la résolution de problèmes à l'école élémentaire :

http://www.education.gouv.fr/pid285/bulletin_officiel.html?cid_bo=128735

- ✱ La rentrée scolaire voit se mettre en place un nouveau schéma d'évaluations nationales en classe de sixième : vous trouverez les nouvelles modalités et une aide à l'utilisation des résultats à l'adresse :

<https://eduscol.education.fr/cid142279/evaluations-de-6eme-2019-2020.html>

- ✱ Par ailleurs la mise en œuvre des recommandations du Plan Mathématiques se poursuit :

http://cache.media.education.gouv.fr/file/Fevrier/19/0/Rapport_Villani_Torossian_21_mesures_pour_enseignement_des_mathematiques_896190.pdf

Nous encourageons tout particulièrement la création de laboratoires de mathématiques en collège, lieu propice à la formation entre pairs et à la liaison école-collège.

- ✱ Nous attirons particulièrement votre attention sur la place du raisonnement. Pour vous guider nous vous conseillons de consulter le document ressource :

https://cache.media.eduscol.education.fr/file/Mathematiques/07/0/RA19_Lycees_GT_2_MATH_Raisonnement_Demonstration_1171070.pdf

Pour le lycée cette année scolaire voit la mise en œuvre des nouveaux programmes en classe de terminale et la passation du nouveau bac 2021.

Pour la spécialité Mathématiques quelques précisions importantes au BO spécial n°2 du 13 février 2020 :

<https://www.education.gouv.fr/bo/20/Special2/MENE2001796N.htm>

Les modalités des épreuves sont détaillées dans le BO spécial n°6 du 31 juillet 2020 :

Pour les modalités d'organisation du contrôle continu : Note de service du 23-7-2020 (NOR : MENE2019442N)

<https://www.education.gouv.fr/bo/20/Special7/MENE2019442N.htm>

Pour les évaluations communes d'enseignement scientifique : Note de service du 23-7-2020 (NOR : MENE2019444N)

<https://www.education.gouv.fr/bo/20/Special7/MENE2019444N.htm>

Pour les évaluations communes de mathématiques en séries technologiques : Note de service du 23-7-2020 (NOR : MENE2019464N)

<https://www.education.gouv.fr/bo/20/Special7/MENE2019464N.htm>

Pour les évaluations communes d'enseignement de spécialité suivi uniquement en classe de première Note de service du 23-7-2020 (NOR : MENE2019489N)

<https://www.education.gouv.fr/bo/20/Special7/MENE2019489N.htm>

Pour la nature et la durée des épreuves terminales Arrêté du 17-7-2020 et J.O. du 28-7-2020 (NOR : MENE2018456A)

<https://www.education.gouv.fr/bo/20/Special7/MENE2019489N.htm>

Pour les épreuves d'enseignement de spécialité en série STI2D Note de service du 23-7-2020 (NOR : MENE2019302N)

<https://www.education.gouv.fr/bo/20/Special7/MENE2019302N.htm>

Nous vous rappelons également que tous les élèves des classes de seconde passeront entre le 14 septembre et le 2 octobre un test de positionnement portant sur les compétences mathématiques. C'est l'occasion de rappeler qu'il convient d'accompagner chaque élève plus particulièrement lors de cette rentrée scolaire en fonction des acquis mais aussi des difficultés qu'il aurait pu rencontrer lors de l'enseignement à distance.

Pour tous les niveaux d'enseignement au lycée **les automatismes** doivent trouver une place privilégiée dans les apprentissages. Un document ressource ainsi qu'une formation au Plan Académique de formation peuvent vous permettre de vous guider :

https://cache.media.eduscol.education.fr/file/Mathematiques/07/0/RA19_Lycees_GT_2_MATH_Raisonnement_Demonstration_1171070.pdf

Nous attirons particulièrement votre attention sur la mise en place de **l'épreuve du Grand Oral** pour les élèves ayant choisi de poursuivre l'enseignement de spécialité en terminale. Il convient d'encourager les élèves à choisir d'adosser le contenu de leur épreuve aux mathématiques et de les accompagner dans cette préparation. Pour vous aider une formation est inscrite en candidature individuelle sur ce sujet au Plan Académique de Formation.

Au BO spécial n°2 du 13 février 2020 :

<https://www.education.gouv.fr/bo/20/Special2/MENE2002780N.htm>

Dans l'objectif de la préparation au Grand Oral nous encourageons la **création de laboratoires de mathématiques en lycée**, lieu facilitateur des liaisons avec l'enseignement supérieur et d'ateliers pour les élèves se destinant à poursuivre les mathématiques.

En ce qui concerne **l'enseignement scientifique** nous attirons votre vigilance sur la place des mathématiques dans cet enseignement et tout particulièrement en classe de terminale. Nous connaissons les difficultés d'organisation de cet enseignement pluridisciplinaire mais il est important que celui-ci soit articulé avec les autres disciplines de façon cohérente.

Nous vous rappelons la modification qui est intervenue suite à la parution du BO spécial n°6 du 31 juillet 2020 pour l'enseignement en classe de première :

<https://www.education.gouv.fr/bo/20/Special7/MENE2018691A.htm>

Pour l'enseignement optionnel **Mathématiques complémentaires** nous vous proposons une formation à candidature individuelle au Plan Académique de Formation pour vous permettre d'aborder cet enseignement par thèmes.

Concernant les BTS vous pourrez vous référer à la lettre de l'inspection générale qui vous sera communiquée dès qu'elle sera disponible à l'aide de la liste de diffusion et du site académique.

➤ Les formations

Le plan académique de formations est consultable à l'adresse :

<https://www.ac-amiens.fr/paf/>

Les inscriptions se font sur GAIA à l'adresse :

<https://gaia.phm.education.gouv.fr/gaia/gaami/prive/listeentites>

(Identifiant et mot de passe de la messagerie académique)

La date limite pour les inscriptions est le **18 septembre**.

Nous remercions tous les personnels qui s'engagent dans l'ensemble de ces dispositifs et qui, par leur investissement et leur enthousiasme permettent d'enrichir notre réflexion et nos pratiques.

Isabelle GILLARD assure la mission de coordinatrice de formation pour les mathématiques.

» **Les ressources**

Nous vous rappelons que vous pouvez retrouver l'actualité nationale concernant les mathématiques sur le portail math :

<http://eduscol.education.fr/math/>

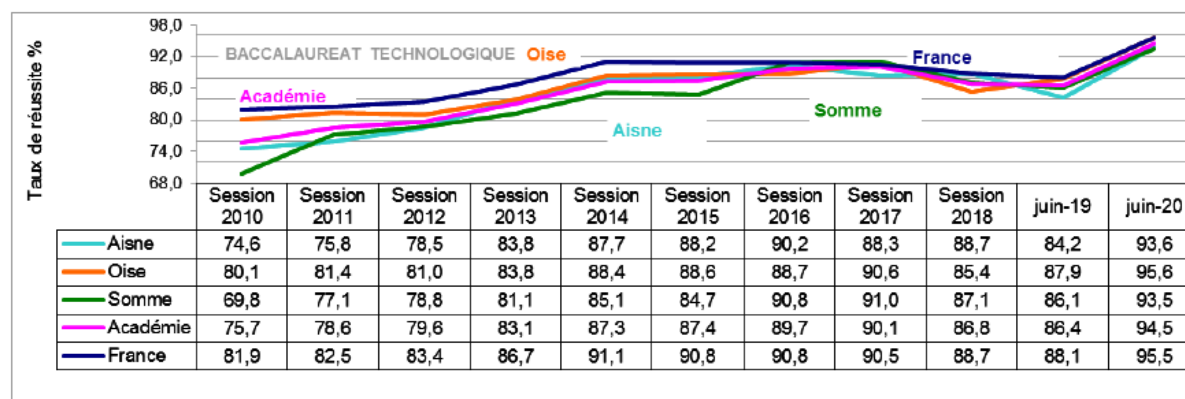
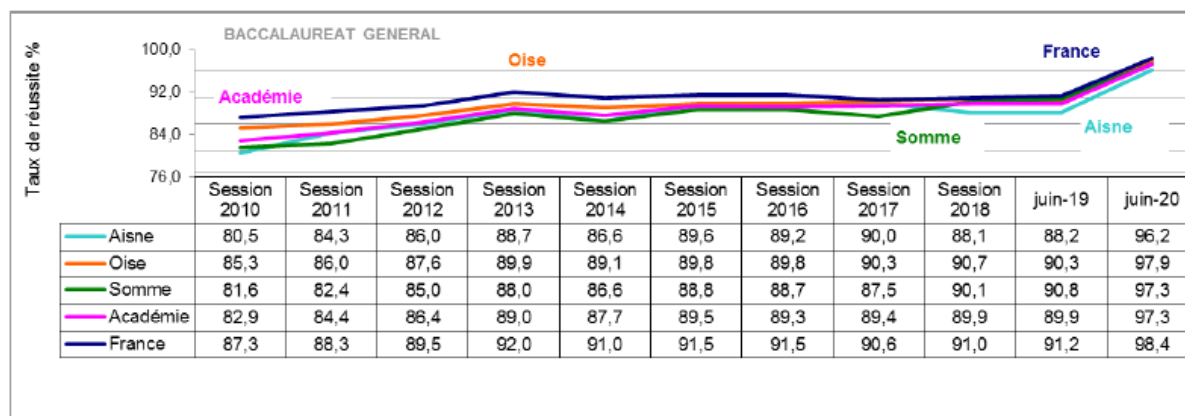
» **Les résultats aux examens**

Résultats au DNB

Résultats Académie – France métropole + DOM

Série		2016	2017	2018	Juin 2019	Juin 2020
Générale (ex Collège)	Présentés	22 980	22 353	22 266	21 920	22 411
	Admis	19 738	20 085	20 081	19 354	20 435
	%	85,9	89,9	90,2	88,3	91,2
Professionnelle	Présentés	1 728	1 659	1 631	1 756	1 956
	Admis	1 430	1 365	1 377	1 338	1 674
	%	82,8	82,3	84,4	76,2	85,6
Ensemble Académie	Présentés	24 708	24 012	23 897	23 676	24 367
	Admis	21 168	21 450	21 458	20 692	22 109
	%	85,7	89,3	89,8	87,4	90,7
Ensemble France	%	87,3	89,0	87,2	86,5	

Résultats au baccalauréat



» L'enseignement des mathématiques en langue étrangère

Les sections européennes ou de langues orientales existent dans les collèges (à partir de la classe de quatrième, plus exceptionnellement en sixième) et les lycées généraux, technologiques et professionnels. Elles sont proposées dans plusieurs langues :

- sections européennes : allemand, anglais, espagnol, italien, néerlandais, portugais, russe ;
- sections de langues orientales : arabe, chinois, japonais, vietnamien.

La scolarité en section européenne ou de langue orientale permet aux candidats au baccalauréat de se présenter à une évaluation spécifique, en vue d'obtenir l'indication « section européenne » ou « section de langue orientale », suivie de la désignation de la langue sur leur diplôme du baccalauréat.

Depuis 2004, une certification complémentaire peut être accordée aux enseignants de disciplines non linguistiques pour enseigner leur discipline dans une langue autre que le français, dans le cadre des sections européennes.

» Les inspections et rendez-vous de carrière

Certains d'entre vous seront concernés par un rendez-vous de carrière cette année soit pour un passage accéléré d'un an au 7^{ème} ou au 9^{ème} échelon, soit pour un avis pour le passage à la Hors Classe.

Vous trouverez en annexe les recommandations et la liste des documents permettant de préparer ce rendez-vous.

Par ailleurs nous poursuivrons des visites d'accompagnement, tout particulièrement auprès des enseignants qui auraient dépassé le 9^{ème} échelon et qui n'auraient pas été inspectés depuis un certain nombre d'années.

» L'actualité de la discipline dans notre académie

» **Sujets d'oraux pour l'épreuve du second groupe au baccalauréat** : depuis plusieurs années une banque académique de sujets pour l'oral du second groupe aux baccalauréats général et technologique a été proposée. L'opération sera renouvelée concernant les élèves de spécialité en baccalauréat général.

» **Epreuve commune de sciences** : Une épreuve commune de sciences est proposée pour le niveau quatrième. Le contenu de cette épreuve a évolué pour tenir compte de la nouvelle définition du DNB ; l'évaluation est faite par compétence. Les sujets des années passées sont disponibles à l'adresse :

<http://spc.ac-amiens.fr/spip.php?rubrique39> .

» **Le Grand Forum des Mathématiques Vivantes a été reporté du 10 au 13 mars 2021**

<https://smf.emath.fr/evenements-smf/grand-forum-des-mathematiques-vivantes-2020-lyon>

Il se tiendra à Lyon et sera l'occasion de montrer le dynamisme de l'enseignement des mathématiques dans notre académie.

» **Olympiades** : les différentes Olympiades sur les niveaux cycle 3, quatrième et première seront organisées sur les mêmes modalités que l'année scolaire passée. Nous reviendrons très prochainement vers vous à ce sujet via la liste de diffusion.

Pour coordonner l'ensemble de ces actions, cette rentrée verra la création d'un **Groupe Académique Mathématiques** constitué des IA-IPR de mathématiques, des IEN 1^{er} degré en charge des mathématiques, des chargés de mission et de la directrice de l'IREM de Picardie.

Nous vous souhaitons une très bonne année scolaire et vous remercions de l'engagement que vous témoignez pour la réussite de nos élèves. Nous souhaitons plus particulièrement la bienvenue aux nouveaux collègues qui rejoignent notre académie et en particulier aux professeurs stagiaires qui débutent en Picardie une carrière d'enseignant de mathématiques.

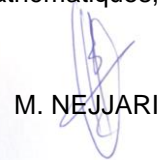
Nous restons à votre disposition pour vous accompagner tout au long de cette nouvelle année scolaire.

Les IA-IPR de mathématiques,


G. BOUCHARD


M.O. BOUQUET


L. LÉGRY


M. NEJJARI